



Chères chavilloises,
chers chavillois,

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle et heureuse année 2021, qu'elle vous apporte petits et grands bonheurs à vous et vos proches.

Avec vous, l'association **Agir pour Chaville** continue ses actions de sensibilisation, d'information et de soutien afin de participer à la réalisation de ce souhait.

L'année 2020 est enfin derrière nous. Elle fut marquée par la crise sanitaire que nous subissons encore aujourd'hui, crise qui a creusé les inégalités, a fragilisé notre tissu social et a frappé durement nos commerçants, en particulier nos restaurateurs. Les répercussions de cette situation et de sa gestion continueront à se faire ressentir en cette nouvelle année.

Ainsi nous souhaitons vivement que 2021 marque la fin de cette crise.

Suite p2

Besoin d'AESH à Chaville



Vous avez envie de travailler près de chez vous, à Chaville ?

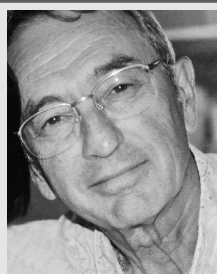
La pédagogie vous intéresse ?

Vous aimez être au contact des enfants ?

Vous souhaitez concilier votre vie active et votre vie de famille ?

Dans les écoles de Chaville, les enfants en situation de handicap ont besoin d'AESH (accompagnants d'enfants en situation de handicap). Ces professionnels les assistent au quotidien, pendant le temps scolaire.

Suite p2



Le 23 novembre 2020, Jacques ROYER nous quittait à l'âge de 79 ans. Pour sa famille et ses amis, c'est un déchirement. Pour tous les adhérents d'AGIR pour Chaville d'hier et d'aujourd'hui, c'est

une épreuve. Et pour nombre de Chavillois aussi. Et pour cause. Professeur d'histoire - géographie, il était une figure du collège Jean Moulin dès les années 1970. Aujourd'hui, beaucoup de ses anciens élèves pleurent sa disparition, car il était hors du commun. Il se distinguait tout autant pour sa rigueur

pédagogique que pour le cœur avec lequel il transmettait son savoir. Oui, c'était un professeur qui rayonnait avec générosité. Mais aux sciences de l'esprit, il additionnait toujours celles du corps. Joueur de tennis émérite, il créa une section Tennis au sein même du collège.

Naturellement il était aussi partie-prenante du Club de Tennis de Chaville, tout comme dernièrement de celui de Versailles. Ces dernières années encore, il ne pouvait résister à l'envie de se livrer à des matchs en compétition.

Suite p2

Mais cette année 2020 fut également une année de solidarité et de prise de conscience ; jamais les français n'ont été aussi solidaires comme en témoignent les dons records en alimentation aux associations caritatives et l'engagement citoyen au profit de la collectivité, notamment à Chaville à travers l'action "**le masque solidaire**", animée par **60 bénévoles, qui auront distribué dès le mois de Mars plus de 6000 masques en tissu** alors que les autorités nous expliquaient que ceux-ci ne servaient à rien ... faute de stock. Souhaitons **que cette nouvelle année soit marquée par la solidarité et l'engagement citoyen.**

2020 fut l'année des élections municipales. **Agir pour Chaville et ses membres ont été heureux de participer au collectif Vivons Chaville qui a réuni 49,1% des suffrages.**

Nous sommes également honorés de participer à la construction de cette association, de cette force politique indépendante, qui continue d'œuvrer pour le bien commun, la solidarité et l'action en faveur d'une écologie prenant en compte l'aspect social dans la conduite des changements nécessaires à la survie de l'humanité.

Souhaitons que cette nouvelle année soit celle de l'action politique et citoyenne en faveur du bien public et marque la fin des postures politiciennes et des petits arrangements entre amis.

Rodolphe Barbier
Président d'Agir pour Chaville

Ils contribuent aux mieux-être des enfants en classe, et favorisent leur apprentissage au moyen d'une attention individualisée.

«La présence de l'AESH rassure mon fils. Avec elle, il se sent apaisé et il est disponible pour apprendre, au milieu de ses camarades». (témoignage d'une maman d'un enfant de 9 ans)

Dans toutes les écoles chavilloises, ainsi qu'au collège, on déplore un manque d'AESH. C'est pourquoi l'Inspection Académique des Hauts de Seine recrute.

Voici les prérequis pour postuler :

- être titulaire du baccalauréat ou
- être titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'aide à la personne ou
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 9 mois dans l'accompagnement d'enfants ou de personnes en situation de handicap.

Quelques informations sur les conditions de travail:

- **24 heures de travail hebdomadaires,**
- **pas de travail durant les congés scolaires,**
- **800 euros de salaire mensuel moyen.**

Si vous souhaitez postuler, adressez votre candidature à l'adresse mail suivante : aesh92@ac-versailles.fr

Il est ainsi facile de comprendre pourquoi bien des élèves et beaucoup de ses collègues professeurs gravitèrent alors autour de lui, à la recherche d'un bon moment, d'une bonne humeur quasi permanente, d'un sourire, d'un dynamisme hors pair.

Son secret ? La convivialité, la sincérité des moments de partage qu'il savait organiser avec talent au cours de nombreux voyages scolaires ou sorties amicales.

Mais c'est aussi sa vision politique de la société qui charpentait son être. C'est la raison pour laquelle nous nous sentions si bien à ses côtés : une simplicité au quotidien, éclairée d'une vision

humaniste du monde.

Son engagement aux côtés de notre association citoyenne depuis 30 ans démontre l'épaisseur de sa personnalité et de sa fidélité. Il nous a tant apporté. Difficile de dire, de croire que : Jacques n'est plus ! Dans notre mémoire, dans nos souvenirs, Jacques, tu es et tu seras toujours là !

Pour se souvenir, vous pouvez consulter <http://www.inmemori.com/jroyer-e92hn/tab-memories>

CHAVILLE PERD SON ÂME

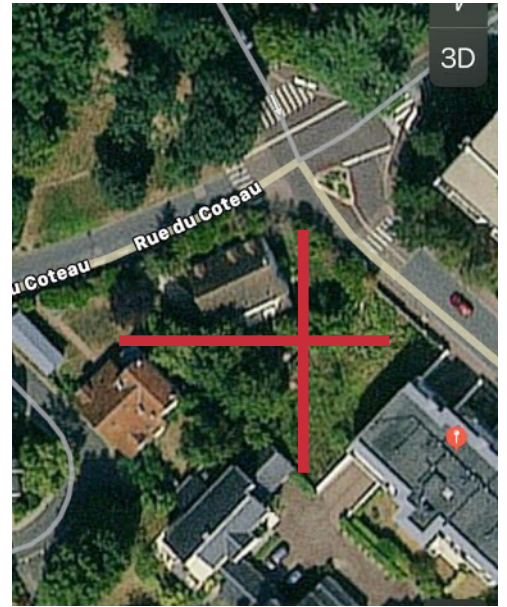
Encore du béton



AUJOURD'HUI

On aurait pu tisser des liens entre le neuf et l'ancien, faire un travail de fine couture alliant la nature et les constructions, utiliser des bio-matériaux se mariant avec les couleurs de Chaville, mais au lieu de ça, **les immeubles poussent et détruisent notre patrimoine, le bitume continue de couler abondamment comme le montre l'aménagement du parking rive droite**; on aurait pu au moins utiliser des revêtements drainants qui auraient permis l'infiltration des eaux pluviales et conserver de la végétation pour créer un peu de fraîcheur l'été.

Une architecture froide avec des volumes inadaptés transforment chaque jour nos rues chavilloises ; il n'y a qu'à observer l'immeuble rue de Jouy, l'extension de l'école maternelle des Jacinthes, la construction qui va remplacer le bistrot de la mairie, ou encore les barres prévues à la place du Monoprix, le programme immobilier rive droite, **sans parler de la destruction de la Maison Ségonzac et de ses arbres remarquables.**



AVANT

Nulle part on n'exige que les pignons soient traités pour que le voisinage ou les passants n'endurent pas indéfiniment la vision de ces murs aveugles et nus hors d'échelle, pas de décoration ni de matériaux chaleureux non plus qui auraient pu adoucir la masse qui écrase le bâti existant... le béton froid et les surfaces vitrées continuent de pousser, réverbérant le bruit et la pollution.



Vers une urbanisation encore plus galopante

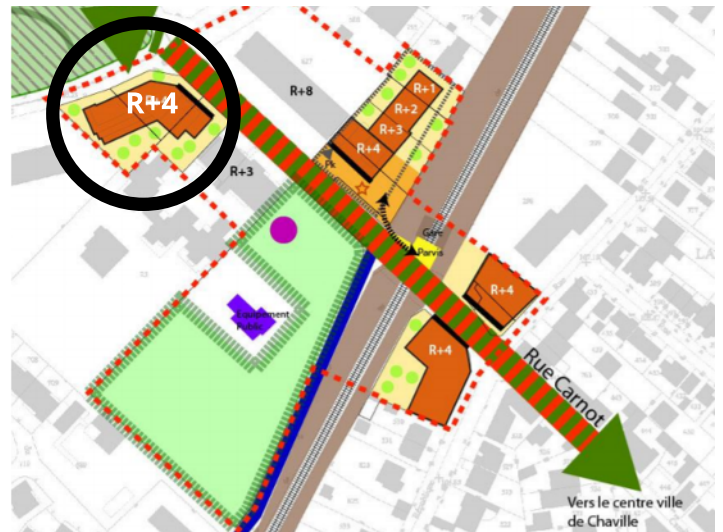
Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps après la reconduction du maire pour découvrir les nouveaux projets immobiliers. Pourtant, bien des Chavillois ont cru à une pause après l'annonce de la suppression du permis de construire de l'«ex pharmacie Fontaine » au 1284 av R. Salengro.

Malheureusement **pour le bistrot de Chaville** (face à l'église), tout le monde a vu que les dés étaient jetés : la photo du prochain immeuble est déjà placardée. Ce lieu si typique de Chaville sera donc détruit.

- **Angle rue Carnot / Coteau** : Sur l'emplacement du nouveau parking RD provisoire, le maire nous avait rétorqué durant la campagne municipale : *« faux, il n'y a aucun projet immobilier sur cette parcelle »*. Douche froide, lors du conseil municipal du 14 décembre dernier ; la majorité explique qu'il y aura bien un projet construit à cet endroit (voir plan ci-contre).
- **Angle Pavé des gardes / Anatole France** : Chacun a remarqué le pavillon muré. Un immeuble est prévu, occupant tout l'angle des deux rues.
- **Pointe de Chaville** : Bouygues est en négociation avec MIDAS et le propriétaire du café / tabac de la Pointe, laissant le gérant dans l'expectative. C'est donc tout le quartier de la "pointe" qui est concerné.
- **Au-dessus du Monoprix** : le projet immobilier est confirmé.

- **3 rue de la Passerelle** : le projet immobilier est confirmé.
- **4 bis Avenue Sainte Marie** : le projet immobilier est confirmé.

Il nous a manqué 101 voix pour qu'il soit mis en place un moratoire sur les permis de construire. C'était l'une de nos principales propositions lors de la campagne municipale. Mais si votre volonté est forte, et si quelques nouveaux élus voulaient bien changer d'avis, alors nous pourrions éviter le pire.



Thierry Besançon
Conseiller Municipal



Beau ou pas beau ?

L'Architecture à Chaville - Saison 2

Rendez-vous sur notre site internet ou notre page Facebook pour participer à cette visio-conférence le :

samedi 30 janvier à 17h30

AGIR pour CHAVILLE est une association citoyenne indépendante, qui ne dépend que de ses adhérents. Elle n'a aucun financement politique ou public.



www.agir-chaville.fr